

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

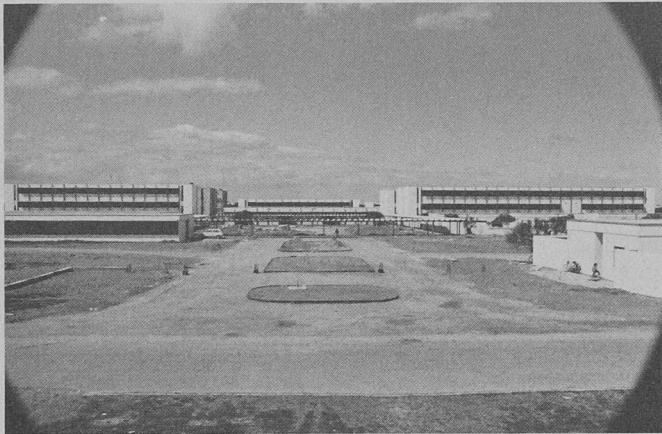
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



les volumes de tête réalisés en traditionnel et flanquant les bâtiments. Statiquement, ces volumes en béton armé sont totalement dissociés des structures préfabriquées. Les fenêtres en bois à vitrage simple sont soit intégrées dans les éléments Duripanel, soit conçues comme de grands éléments interchangeables avec les éléments Duripanel. La protection contre le soleil est assurée par des lamelles horizontales saillantes en aluminium pour les bâtiments de la Faculté et les blocs d'habitation de quatre étages. Pour les bâtiments sur rez, des volets à jalousie assurent simultanément la protection contre le soleil et la protection contre l'effraction.

proprement dits ont été accomplis par 40 monteurs Durisol. Les sous-traitants suisses travaillant pour Durisol représentaient environ une trentaine de Suisses et une vingtaine de manœuvres locaux. Sous la direction d'un chef de montage suisse, la construction métallique a été réalisée par une entreprise tunisienne qui a également livré une grande partie des éléments en acier.

Tous les plans ont été établis en Suisse, le groupe Metron occupant par moments jusqu'à trente personnes. Le bureau technique Durisol a pour sa part procédé à l'adjudication des travaux en Suisse et organisé les transports. Durisol a entretenu des bureaux à Monastir et à Tunis. Le bureau de Tunis était doté d'un coordonnateur, d'une secrétaire tunisienne et d'un garçon de course. Le coordonnateur pour les contacts avec les autorités de Tunis (ministères, douanes, OCT Office du Commerce de la Tunisie, banques) et pour le règlement de toutes les formalités s'est révélé indispensable pour assurer un acheminement raisonnable des matériaux et l'observation des délais de paiement. Le garçon de course était en route au moins cinq heures par jour pour aller livrer ou chercher du courrier.

Comme le coordonnateur de Tunis, le chef des travaux et l'administrateur stationnés à Monastir relevaient directement du chef du projet en Suisse. Sous leur direction travaillaient pour chacun d'eux une secrétaire et deux conducteurs de travaux pour les chantiers de la Faculté et de la Cité des étudiants. La secrétaire avait pour mission de régler tout le courrier et de planifier l'hébergement.

Tous les Suisses étaient logés dans un hôtel de Monastir. Trois petits bus et cinq voitures étaient à disposition pour assurer le transport du personnel sur le chantier ainsi que pour usage général.

Outre les liaisons téléphoniques normales, un télex installé à Monastir garantissait un échange d'information rapide et fiable avec la Suisse.

J. Steiner, ing. dipl. EPF/SIA

Durisol Villmergen SA
chemin de la Joliette 2
CH-1000 Lausanne 13
Tél. (021) 27 74 24/25

Carnet des concours

Construction d'un camp de troupe pour un bataillon sur la place de tir du Petit Hongrin

Ouverture

L'Office des constructions fédérales organise, d'entente avec la division des places d'armes et de tir du Département militaire, un concours de projets selon le règlement SIA n° 152/1972 pour un camp de troupe à l'usage d'un bataillon sur la place de tir du Petit Hongrin/VD.

Seuls peuvent participer les architectes de nationalité suisse ayant leur domicile ou leur siège social dans les districts de Vevey, d'Aigle ou du Pays-d'Enhaut depuis le 1^{er} janvier 1977 au moins.

Les intéressés qui remplissent les conditions de participation feront leur demande écrite avec pièce officielle attestant le domicile, le siège social et l'origine des requérants jusqu'au 7 septembre 1979 auprès de l'*Office des constructions fédérales, Division des bâtiments, Effingerstrasse 20, 3003 Berne*.

Un dépôt de garantie de 500 fr. sera demandé ultérieurement contre la remise des documents du concours.

Les candidats inscrits à la première publication (1^{er} septembre 1978) de ce concours sont automatiquement inclus dans la nouvelle liste des participants.

Produits nouveaux

La petite vis Top-Roc

L'esprit d'invention suisse ne recule pas devant les articles de grande production et d'usage quotidien. Preuve en est le développement d'une vis de conception nouvelle pour le montage à distance. Cette nouveauté a été récemment présentée aux spécialistes de l'industrie du bois et du bâtiment. La caractéristique de cette nouvelle vis est de comprendre deux filets à bois de pas identique, mais de diamètres différents. Cette vis brevetée permet le montage rapide, solide et à la distance voulue, de parois de revêtement, d'embrasures de porte, de cadres de fenêtres, et cela au moyen d'un outillage simple.

L'avantage principal de la vis à distance est qu'elle supprime le calage et le lambourdage, ce qui simplifie considérablement le travail et diminue les coûts. La suppression du lambourdage offre en outre le double avantage d'éviter que se forment des ponts de froid par suite de l'interruption des couches isolantes telles que nattes en fibre de verre, mousse synthétique, etc., tout en améliorant l'isolation thermique et acoustique. A la Foire de

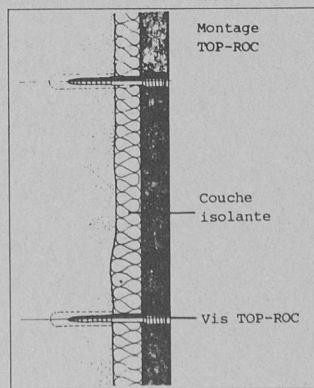


Vis «TOP-ROC» à six pans creux pour montage à distance, avec deux filets à bois séparés, mais de pas identique, fabriquée par les Tréfileries Réunies à Bienné.

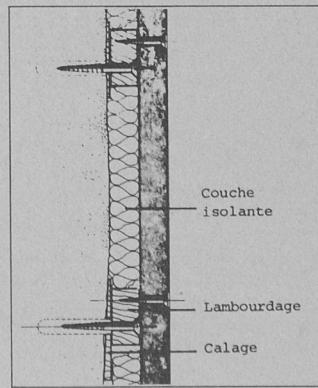
Bâle, section inventions, la vis Top-Roc a obtenu une médaille d'or, ainsi que le prix d'honneur de la meilleure invention.

Cette nouvelle vis Top-Roc pour le montage à distance fabriquée par les Tréfileries Réunies SA, à Bienné, est en vente dans le commerce spécialisé.

Tréfileries Réunies SA,
rue du Marché-Neuf 33,
2501 Bienné.



Fixation moderne avec la nouvelle vis à distance, sans lambourdage ni calage ; un seul perçage Ø 8 mm.



Fixation traditionnelle avec lambourdage, calage et vis à bois à tête plate de différentes longueurs.